

RONDE DU DOUBS CENTRAL

Samedi 29 juin 2019

Cette ronde organisée par l'A S A Doubs central est réservée aux véhicules anciens et historiques, sans notion de vitesse ni de régularité axée sur la navigation à l'aide de cartes, road-book, fléché métré et non métré, fléché allemand, **NOUVEAU CETTE ANNEE PAS DE PHOTOS A RETROUVER SUR LE PARCOURS**
La totalité du parcours sera de 170 km sur routes goudronnées.

Chaque participant s'engage à un strict respect du code de la route et des arrêtés municipaux.
Tout véhicule doit être assuré par son propriétaire ou son conducteur et être à jour du contrôle technique.

Les inscriptions seront closes dès que le nombre de 60 véhicules sera atteint et au plus tard le 25 juin 2019.
En cas de désistement, une partie du règlement (60€) restera acquise à l'organisation pour cause de frais fixes.
L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation ou d'apporter toute modification que les circonstances rendraient nécessaire. En cas d'annulation les inscrits en seraient avisés et intégralement remboursés.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

7h00 Accueil des participants et vérifications techniques et administratives
Baume Les Dames (lieu à définir)
8h30 Départ du premier véhicule
12h00 **ETAPE 1** : 90 km - Repas du midi
ETAPE 2 : 80 km
17h30 Arrivée du premier véhicule VAL DE CUSANCE
REPAS et proclamation des résultats

FRAIS D'ENGAGEMENT :

Le montant des frais d'engagement est fixé à 180 € par équipage de 2 personnes, incluant repas, pause, road-book, plaques et prix. Personne supplémentaire pour le repas du soir : 25.00 €

Retour de votre engagement avant le 15 Juin 2019 à : A S A Doubs Central chez R, POUX 14 rue de la prairie à BAUME LES DAMES 25110

Responsable organisation : R, POUX TEL : 06 77 81 63 24

8ème RONDE DU DOUBS CENTRAL

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A retourner avant le 15 JUIN 2019

PILOTE

Nom :
Prénom :
N° de Permis :
Adresse :
CP - Ville :
Tél :
E-mail :

COPILOTE

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VEHICULE

Marque Type :
Cylindrée : Année :
Immatriculation :

ASSURANCE

Compagnie :
Agent : Nom :
 Adresse :
N° de contrat :

Important : Chaque participant s'engage à un strict respect du code de la route et des arrêtés municipaux. Tout véhicule devra être assuré par son propriétaire ou son conducteur et être à jour du contrôle technique. Vous devez être en possession de la carte grise du véhicule, du contrôle technique et de votre attestation d'assurance.

Les participants s'engagent à faire leur affaire personnelle de l'assurance des accidents causés par les véhicules à moteur dont ils ont la conduite, la propriété, la garde ou l'usage, utilisés à l'occasion de cette manifestation. La réglementation vous impose de vérifier que votre véhicule est bien assuré à la date de cette randonnée. Il est de votre responsabilité de vérifier auprès de votre assureur que vos garanties sont bien maintenues dans ce cadre. Il vous est aussi conseillé d'avoir souscrit une RC qui vous couvre personnellement ainsi que vos participants (conducteurs, copilote ou passagers éventuels).

Signature